

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 27 JUIN 2017

SOMMAIRE

- 1) Pas de bol !
- 2) Elle écarte les courtisans
- 3) Il coule
- 4) C'est maintenant
- 5) Plus de chômeurs
- 6) Il se paiera normalement



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Essonne : passé « du RMI à l'Assemblée » il y a 5 ans, Michel Pouzol n'a plus d'emploi



Paris, le 21 juin 2012. Michel Pouzol entrait à l'Assemblée nationale après avoir connu la précarité. LP/Philippe de Poulpiquet

Battu au premier tour des élections législatives, Michel Pouzol (PS) se retrouve sans mandat ni travail depuis une semaine. Celui qui, il y a cinq ans, est passé « du RMI à l'Assemblée », se confie sur ses années dans l'Hémicycle et sur son avenir.

« Du RMI à l'Assemblée »... et de nouveau au chômage. Il y a cinq ans, le 21 juin 2012, Michel Pouzol (PS), découvrait les ors de l'Assemblée nationale. Lui qui, dix ans auparavant, vivait du RMI dans un cabanon avec sa famille, en bordure de forêt à Brétigny-sur-Orge.

Battu dès le premier tour des élections législatives le 11 juin dernier, l'ex-député de la 3e circonscription (Brétigny-Dourdan) se retrouve sans mandat et sans travail, à l'instar de deux autres députés sortants battus (lire encadré). Après en avoir perdu le sommeil pendant une semaine, il tente de se reconstruire en famille.

Deux semaines après, quel sentiment vous laisse cette défaite ?

MICHEL POUZOL. Il y a les défaites personnelles et ce qui s'est passé là avec un rejet massif du PS et de toute la classe politique. C'est toujours très violent, mais quoi que j'eus fait, ça n'aurait rien changé. L'élection se joue sur la présidentielle, pas sur le travail ni sur le capital sympathie. Des gens s'arrêtaient devant mon jardin et me disaient : « On vous aime bien, vous faites du bon boulot, mais on ne votera pas pour vous parce que vous êtes socialiste. »

Que retenez-vous de vos cinq ans à l'Assemblée nationale ?

C'est un autre monde. Il m'a fallu six à huit mois pour comprendre comment ça marche. A la dure, car c'est chacun pour soi. Le fait d'avoir participé au débat sur la déchéance de nationalité m'a fait grandir dans ma tête, sur la citoyenneté, ce que ça veut dire d'être français. Le mariage pour tous a été un moment fort avec le discours de Christiane Taubira, tout comme celui de Manuel Valls après les attentats. Ou de pouvoir rendre hommage aux morts de la catastrophe ferroviaire de Brétigny (NDLR : 7 personnes ont perdu la vie dans cet accident survenu le 12 juillet 2013) dans un hémicycle silencieux avec tout le monde qui se lève à la fin pour applaudir. Je ne pourrai jamais l'oublier.

Vous y êtes-vous senti utile ?

Je pense que j'ai été utile sur les médias, la défense du secret des sources des journalistes, les intermittents, la culture. Je suis juste bachelier et j'ai pu servir à la République, sur des sujets souvent techniques. Mais il y a de la frustration. On aurait pu faire plus. Nous (NDLR : la gauche) n'avons pas été à la hauteur des attentes. Il fallait prendre des risques. Le fait d'avoir une énorme majorité n'est pas un atout. On a l'impression qu'on n'a pas besoin de discuter, qu'on est les maîtres du monde. Mais je n'ai pas oublié d'où je venais.

L'Hémicycle va vous manquer ?

Oui et non. Une partie de moi est très déçue de ne plus siéger. Sur les problèmes d'exclusion, de pauvreté, j'avais encore beaucoup à apporter. Mais je suis aussi soulagé de ne plus avoir cette pression permanente, ces injustices que l'on subit car on nous reproche tout et l'inverse. Au final, c'est quand même un endroit extraordinaire.

Ne plus avoir ni de mandat électif ni de travail vous angoisse ?

Oui. Avoir 55 ans et penser trouver du boulot sans se poser de questions, c'est de l'inconscience. Je sais qu'on peut tomber très vite et que personne n'est à l'abri. Je l'ai déjà vécu. Mon épouse et ma fille sont au chômage, ça plombe l'ambiance. Mais je ne vais pas pleurer. On (NDLR : les députés qui ne sont pas réélus) n'est pas lâchés dans la nature comme ça. Pendant six mois, on a un niveau de revenus que n'ont pas la majorité des Français. Et j'imagine que je me suis fait des amis qui peuvent m'ouvrir des portes qui ne se seraient pas ouvertes avant.

Vous avez déjà des pistes ?

J'en ai lancées. Soit je me trouve un boulot quel qu'il soit, j'en ai fait plein dans ma vie et j'ai la chance de toujours arriver à me passionner, soit je me remets à mes passions. Je termine la réalisation d'un documentaire sur la pauvreté, qui

raconte aussi mon histoire, et qui sera diffusé en novembre sur Planète. Et j'ai toujours des projets de films.

Et la politique ?

Le 1er juillet, je serai auprès de Benoît Hamon pour le grand rassemblement qu'il organise. Mais je ne sais pas encore si je vais m'investir en politique. Je siége bénévolement au haut comité pour le logement des personnes défavorisées. Je vais continuer mes combats sur ces sujets. J'étais militant avant d'être élu.

MAIS AUSSI

1) Sans mandat, Malek Boutih et Maud Olivier continuent le combat

Outre Michel Pouzol, deux autres députés socialistes sortants de l'Essonne, battus dès le premier tour, se retrouvent également sans aucun mandat électif.

Pour Malek Boutih, finies les institutions qui « brassent du vent ». Parachuté sur la 10e (Sainte-Geneviève-Grigny) en 2012 et battu au 1er tour le 18 juin dernier, Malek Boutih, 52 ans, assure ne pas être pressé de reprendre un mandat. Pour lui, « le PS sous cette forme, c'est terminé ». « La gauche doit se reconstituer, mais c'est trop tôt pour en parler », estime l'ex-président de SOS racisme (de 1999 à 2003). En attendant, il compte poursuivre la lutte contre la radicalisation et le racisme. « Après 30 ans de militantisme, être député n'a pas été ma période la plus efficace de ma carrière. Mon expérience à SOS racisme prouve que, avec quelques moyens, on peut faire beaucoup plus. Les institutions brassent du vent. »

Maud Olivier veut reconstruire la gauche. Députée de la 5e circonscription (Les Ulis - Gif-sur-Yvette) de 2012 à 2017 et auparavant maire des Ulis et conseillère générale, Maud Olivier, 64 ans, n'est pas prête à abandonner la politique. « Je ne m'avoue jamais vaincue et je suis fière de ce que j'ai fait, insiste l'ancienne députée. Je vais faire partie de ceux qui veulent reconstruire la gauche et défendre nos valeurs. Nous avons un peu de mal à comprendre ce qui est arrivé, il va falloir être constructifs. » Mais avant de se relancer dans le marigot politique, Maud Olivier compte bien prendre quelques vacances.

leparisien.fr

2) François Ruffin: « Macron c'est Robin des bois à l'envers, c'est prendre aux pauvres pour donner aux riches »

François Ruffin: « Macron, c'est la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, on en veut pas. Macron, c'est la suppression de l'impôt sur la fortune pour les actionnaires, on en veut pas. Macron, c'est la baisse des petites retraites, on en veut pas. Macron c'est Robin des bois à l'envers, c'est prendre aux pauvres pour donner aux riches »

<https://youtu.be/C4Q0sU-nDsw>

businessbourse.com

BusinessBourse B&B

II) Martine Aubry remanie son gouvernement municipal en écartant les Macronistes

Par Emmanuel Crape

Bernard Charles perd sa délégation. Xavier Bonnet n'est plus adjoint au commerce mais à la politique mémorielle. Laurent Guyot s'attachera à ce que les étudiants ne fassent pas trop de bazar quand ils rentrent tard... Tous ceux qui ont approché la « Macronie » ont trinqué vendredi soir au conseil municipal de Lille.



Depuis vendredi soir, Bernard Charles n'est plus adjoint. Parce qu'il a soutenu Macron et Itier, il redevient conseiller municipal. PHOTO ÉDOUARD BRIDE

La délégation de Bernard Charles au développement durable – reçue en 2014 – n'était donc pas durable dans le temps. À l'ordre du jour du conseil municipal de vendredi, Martine Aubry a souhaité que figure le retrait des fonctions d'adjoint de l'ancien président du conseil de quartier de Lille-Sud. Pour la maire de Lille, Bernard Charles a franchi le Rubicon et s'est mis « hors du Parti socialiste » quand il a appelé à voter pour Emmanuel Macron à la présidentielle et défendu Christophe Itier aux législatives.

Un choix qui ne fait pas l'unanimité

Un règlement de compte auquel tous n'ont pas souhaité participer : l'opposition (Un autre Lille et Lille Bleu Marine), ainsi que le groupe EELV (plus Marie-Pierre Bresson) étaient hors du coup. N'ont participé à cet acte singulier dans la vie d'un conseil municipal que 38 élus. Pour le Conseil d'État, on ne destitue un adjoint que s'il est un frein à la bonne marche de la politique municipale. Peut-on soutenir successivement Macron et Itier et défendre à Lille le développement durable et l'Agenda 21 ? Martine Aubry a estimé que non. Un choix politique qui, au bout du compte, ne fait pas l'unanimité. Trois voix se sont élevées contre. Bien sûr, il y a celle de Bernard Charles. On l'a présenté vendredi comme « hors du parti ». Or, jusqu'alors, l'intéressé n'a reçu aucune notification du parti en question, le PS. Qui sont les deux autres ? Ce scrutin à bulletins secrets a également enregistré deux votes blancs. À la prochaine grande bouffe des socialistes (et apparentés), chacun va forcément se regarder en coin pour essayer de savoir qui a osé...

Heureusement, comme la nature politique a horreur du vide, le Fivois Sébastien Duhem a proposé de prendre le relais de Bernard Charles (comme adjoint évidemment, pas comme soutien à Macron). Accepté.

D'autres changements

C'est un remaniement plus en profondeur auquel a procédé vendredi la maire de Lille. Certains socialistes se sont d'ailleurs étonnés d'en prendre connaissance seulement en séance.

Xavier Bonnet, autre soutien de Christophe Itier pendant les législatives, perd la très emblématique délégation au commerce pour se concentrer sur la politique mémorielle. Parmi ses prochains gros dossiers : l'anniversaire du rattachement de Lille à la France et les commémorations de 1918.

Laurent Guyot a apporté son soutien au même candidat. On lui demandera à l'avenir de faire en sorte que les étudiants ne fassent pas trop de bruit quand ils rentrent de bringue.

De Saintignon perd les finances

D'autres changements significatifs ont été actés. Franck Hanoh prend en charge le commerce. Marc Bodiot devient le monsieur sécurité de cette fin de mandat. Et, autre surprise : Pierre de Saintignon n'est plus en charge des finances. Il reste premier adjoint, aura un œil attentif sur l'économie, sur ce qui se passe au moment des fêtes foraines et sur la vie militaire, mais il laisse les cordons de la bourse à Dominique Picault (qui veillait déjà sur le budget). Perd-il dans le même temps de l'influence ? L'avenir le dira.

lavoixdunord.fr

III) Natacha Polony : «Le système de la globalisation néolibérale craque de toute part»



Par Alexis Feertchak

FIGAROVOX/GRAND ENTRETIEN - A l'occasion de la sortie de l'essai collectif du Comité Orwell, Bienvenue dans le pire des mondes, sa présidente, Natacha Polony a accordé un entretien fleuve au FigaroVox. Pour l'éditorialiste et essayiste, il existe aujourd'hui une forme de totalitarisme soft.

Le Comité Orwell est un collectif de journalistes, présidé par Natacha Polony, pour la défense du pluralisme des idées et de la souveraineté populaire. Il vient de publier Bienvenue dans le pire des mondes (éd. Plon, 2016) avec la participation de Natacha Polony, Jean-Michel Quatrepoint, Guillaume Bigot, Eric Delbecque, Franck Dedieu, Benjamin Masse-Stamberger, Alexandre Devecchio, Emmanuel Lévy et Gérard Andrieu.

FIGAROVOX. - Vous publiez avec le Comité Orwell que vous présidez l'essai Bienvenue dans le pire des mondes. On pensait après 1991 être débarrassé des totalitarismes idéologiques. Sommes-nous plongés de nouveau dans les mondes de George Orwell et d'Aldous Huxley?

Natacha POLONY. - Les concepts qu'ont mis en place Orwell et Huxley permettent de penser un monde qui en apparence est totalement différent. Evidemment, notre monde n'a rien à voir avec celui de 1984. A la limite, avec toutes les manipulations de l'être humain permises par les avancées scientifiques, il a peut-être plus à voir avec celui d'Aldous Huxley dans Le meilleur des mondes. En revanche, nous sommes bien dans des concepts forgés par Orwell utilisés à l'époque dans des contextes différents. Il ne s'agit pas de dire que le totalitarisme que nous vivons serait aussi violent et comparable aux véritables totalitarismes soviétique, maoïste ou nazi, bien sûr que non. C'est justement ce que nous appelons dans le livre le soft totalitarisme parce qu'il ne repose pas sur la coercition. Pour autant, il est tout aussi aliénant par certains côtés. Il faut absolument remettre en vigueur ces concepts marxistes d'aliénation et d'émancipation. Le système auquel nous faisons face remet en cause l'émancipation des peuples et des individus.

Quel est ce système dont vous parlez?

Nous avons cru être débarrassés des idéologies, mais nous avons aujourd'hui à l'œuvre quelque chose qui se présente sous les habits de l'évidence, parfois de la science économique, en tout cas du pragmatisme, mais qui relève bel et bien de l'idéologie. C'est celle du libre-échangisme qui s'est développée à partir des années 1970 et qui a remis en cause petit à petit tous les acquis sociaux non seulement des classes populaires mais aussi des classes moyennes, notamment en France les acquis sociaux du Conseil national de la résistance. Cette idéologie s'est mise en place à partir de Reagan et Thatcher mais elle a vécu son ère de toute-puissance lorsque des sociaux-démocrates sont arrivés au pouvoir, aux Etats-Unis avec Bill Clinton, en Angleterre avec Tony Blair, des élus qui ont libéralisé les flux de capitaux, ont remis en cause la séparation des banques de dépôt et des banques d'investissement, toutes ces mesures qui permettaient de protéger les citoyens contre le capitalisme prédateur.

Le capitalisme est-il forcément prédateur?

Pour le dire simplement, tout au long du 20e siècle, le capitalisme a été contenu par le fait qu'il avait un ennemi: le communisme. Il fallait alors que les classes dominantes nouent un contrat avec les classes populaires, c'est-à-dire qu'elles abandonnent une part de leur domination - ascenseur social, règles de protection, bref, modèles sociaux qui étaient ceux des pays occidentaux - pour que ces classes moyennes adhèrent à la démocratie libérale. A partir du moment où le capitalisme n'a plus eu d'ennemi quand le mur de Berlin est tombé en 1989, on a vu réapparaître le vrai visage d'un capitalisme déconnecté de l'économie réelle, qui n'existe plus que pour lui-même. Il ne sert plus à financer l'économie, mais il sert seulement à produire encore plus de capital. Ce système a abouti finalement à la crise de 2008. Avec le comité Orwell, nous disons qu'il s'agit d'un soft totalitarisme car il s'impose contre la volonté des peuples, tout en gardant les apparences de la démocratie. Nous rappelons dans le livre la phrase de David Rockefeller, fondateur du groupe Bilderberg et président de la Commission Trilatérale, deux groupes d'influences au service des multinationales, dans Newsweek en 1999: «Quelque chose doit remplacer les gouvernements et le pouvoir privé me semble l'identité adéquate pour le faire.»

On peut comprendre la logique d'un «capitaliste» à préserver un tel système... mais qu'est-ce qui fait que les citoyens l'acceptent bon gré mal gré? Pour reprendre le langage d'Huxley, quel est le somma qui peut endormir les citoyens?

Il y a d'abord la société de consommation et son pendant, la société du bien-être. Elle agit à travers une idéologie du progrès qui est totalement détachée de l'idée de progrès moral de l'humanité, de progrès de la liberté, de progrès de l'émancipation. Cette idéologie s'est entièrement consacrée au progrès du bien-être. C'est ce droit des peuples à disposer d'un écran plat et d'un iPad qui permet l'assentiment.

Et y a-t-il une novlangue?

Oui, elle est efficace parce qu'à travers une forme de manipulation du langage, tout ceci est présenté sous les aspects de l'objectivité pure et s'est détaché de tous les attributs habituels de l'idéologie. Il suffit d'ailleurs de regarder comment sont présentés les débats idéologiques dans les médias. On ne dit pas libre-échange contre protection. On dit ouverture contre fermeture. Qui serait contre l'ouverture? Evidemment, dit ainsi, l'ouverture, c'est bien, la fermeture, c'est mal. Tout le langage est manipulé pour essayer de faire croire que les tenants de régulation de ce système veulent revenir à la nation, au renfermement des peuples sur eux-mêmes. Ils n'aimeraient pas l'Autre parce que - grande manipulation suprême - tout ça se fait finalement au nom de l'Autre, au nom du sympathique migrant. C'est une instrumentalisation du sort de malheureux qui fuient la misère, mais qui permet d'imposer aux classes moyennes et populaires des pays développés un système qui creusent les inégalités. Il suffit de voir comment a été reçu notre livre. Immédiatement, on nous a accolé des adjectifs comme «identitaire», «populiste» et même «complotiste»...

Quel est le rôle des médias dans la transmission de cette novlangue? Dans les salles de rédaction, il n'y a pas de grand marionnettiste qui tire les ficelles et impose ce système libre-échangiste à tendance softement totalitaire!

Il y a ce qui relève de ce que Pierre Bourdieu appelait un «procès sans sujet», c'est-à-dire que personne n'est coupable immédiatement. Chacun de leur côté, les journalistes tentent de faire leur travail au mieux, mais il se trouve que chacun, malgré lui, participe à ce processus sans sujet. Nous avons fondé le comité Orwell avec Jean-Michel Quatrepoint, Alexandre Devecchio, Emmanuel Lévy, Gérald Andrieu, des journalistes qui venons de différents médias et qui n'avons pas les mêmes opinions politiques et venons d'horizons différents (Le Monde, Marianne, Le Figaro, Causeur). Mais nous l'avons fondé parce qu'il nous semblait que certains sujets n'étaient jamais traités dans les médias ou étaient totalement sous-traités ou seulement selon un prisme qui était au service

de cette seule idéologie libre-échangiste et qui ne laissait jamais apparaître les problématiques à l'œuvre en profondeur. Là aussi, revenons-en à Marx et à la différence qu'il établit entre infrastructure et superstructure. On nous vend toujours un débat quasiment moral, sur l'immigration, sur l'ouverture, sur le protectionnisme, et on ne va jamais voir les infrastructures, c'est-à-dire les questions économiques qui fâchent: à qui profite ce système? Le système profite évidemment aux grandes multinationales qui ont confisqué l'économie à leur seul profit, multinationales qui sont en grande majorité anglo-saxonnes et même américaines, en particulier ce que l'on appelle les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon) dont la capitalisation boursière atteint les 600 milliards de dollars. Google dispose aujourd'hui d'à peu près 250 milliards de dollars en cash dans des paradis fiscaux.

Ces problèmes ne sont absolument pas abordés dans les médias parce qu'il y a aujourd'hui une concentration des médias dans les mains de groupes capitalistes qui achètent de l'influence. Les journalistes sont aujourd'hui soumis à un pouvoir économique. Ils subissent une pression pour traiter leurs sujets trop rapidement, selon un rythme qui est celui des chaînes d'information en continu, qui ne leur permet pas d'adopter un point de vue éclairé. On pourrait d'ailleurs multiplier les analyses sur le monde médiatique, parler ainsi de la déstructuration dans beaucoup de journaux des différents services. Auparavant, les journalistes étaient des spécialistes de leurs sujets, ils pouvaient parler d'égal à égal avec leurs interlocuteurs et avec leurs sources. Tout ceci a été démantelé au profit d'un journalisme qu'on a voulu axé dans les années 1990 vers ce que l'on appelle l'investigation, avec un roulement dans les services qui les empêche d'acquiescer un recul historique.

Traditionnellement, dans les totalitarismes, la propagande, les médias, sont importants, mais il y a aussi un autre levier qui est celui de l'éducation. Comment l'Education nationale par exemple, qui est encore un organisme étatique, peut-elle être imprégnée par cette globalisation idéologique libre-échangiste?

On nous présente l'éducation comme l'un des derniers domaines régaliens, ce qui signifierait d'ailleurs que l'échec absolu de l'école française relèverait finalement de la défaillance de notre système étatique trop élitiste. C'est une idée fautive. Il y a depuis trente ans un mouvement d'uniformisation des systèmes éducatifs sous les conseils des grandes instances internationales qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de l'OCDE, à travers notamment les textes qui accompagnent les fameuses études PISA. Ces textes dictent aux différents pays ce que devrait être un bon système éducatif. Ces recommandations vont toujours dans le sens d'un utilitarisme qui ferait de l'éducation - pour reprendre d'ailleurs une phrase d'un lobby européen - un «service rendu aux entreprises». On veut faire des élèves de futurs salariés, employables à volonté et pour cela adaptables. On oublie totalement la dimension culturelle, patrimoniale, civilisationnelle de l'éducation. Et évidemment la dimension essentielle de l'éducation qui est l'émancipation des individus. Les connaissances, le savoir sont vus dans cette idéologie seulement comme un capital que chaque individu va pouvoir faire fructifier pour participer à la croissance globale. On ne se rend pas compte qu'on détruit ainsi ce qui fait la richesse de l'école, sa capacité à transmettre des savoirs universels qui donnent cette capacité aux individus de lire le monde. C'est ce qui a fait autrefois la grandeur de l'école française et qui a permis de perpétuer l'histoire des nations, une certaine idée de la France, comme il y avait une certaine idée de l'Angleterre ou une certaine idée de l'Allemagne. Il y a bien une globalisation à l'œuvre dans l'éducation, au service de ce système économique.

Qu'en est-il de l'hyperindividualisme? A la fin de l'ouvrage, la victoire du «minoritarisme» est évoquée. Comment cette propension à accorder des droits individuels participe à alimenter ce totalitarisme soft?

Il ne s'agit évidemment pas de nier les avancées nécessaires des droits telles qu'on les a connues depuis la Révolution française. Nous sommes bien d'accord que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est une avancée majeure dans l'humanité - encore ne faut-il pas oublier le terme de citoyen... Mai 1968 a apporté des droits absolument fondamentaux pour les êtres humains. Il était nécessaire que cette avancée se fasse dans certains domaines, notamment en matière d'égalité homme-femme. Mais ce que l'on observe aujourd'hui est différent. C'est l'idée que la démocratie se réduirait au progrès indéfini des droits individuels. Se faisant, on détourne la démocratie de son véritable rôle qui est de permettre l'expression de la souveraineté des peuples et, à travers cela, de la souveraineté de chaque individu en tant que citoyen, qui permet à ceux-ci de décider en commun de leur destin. Cette avancée des droits individuels se fait sous l'apparence du beau, du bien et du bon. Là encore, qui serait contre accorder davantage de droits? Si on le présente ainsi, bien sûr que ce processus apparaît comme la victoire du camp du bien. Sauf que là encore, c'est une façon très particulière de présenter les choses puisqu'il s'agit avant tout de découper la communauté nationale de chaque pays en tranches d'individus ou de petites communautés qui vont être traités comme un cœur de cible marketing. Les individus sont ainsi empêchés de se forger une volonté

citoyenne nécessaire à la lutte contre les grands intérêts privés. En démantelant la pensée majoritaire qui est l'essence même de la démocratie, on tue la capacité à lutter contre l'appropriation de l'espace public par des intérêts privés.

Donald Trump aux Etats-Unis, Brexit au Royaume-Uni, explosion des différents «populismes» en Europe... Ce monde du totalitarisme soft que vous décrivez n'est-il pas gravement secoué? N'y a-t-il pas dans tous ces phénomènes politiques récents un même rejet d'une globalisation néolibérale qui augmente les inégalités socio-économiques et qui uniformise culturellement le monde?

Bien sûr! Il y a dans ces insurrections par le vote quelque chose qui ressemble à une fronde contre un système dont les citoyens de tous les pays occidentaux voient bien qu'on le leur a imposé. Ce n'est pas forcément pour le meilleur d'ailleurs... Car personne ne peut trouver formidable Donald Trump avec ses excès, avec tout ce qu'il peut dire d'absolument consternant. Mais justement, sortons des fausses alternatives! De même que ce n'est pas parce que nous sommes attaqués par un totalitarisme bien plus dangereux, frontal et brutal qu'est le totalitarisme islamiste qu'il faut refuser de voir ce soft totalitarisme dont nous parlons. Ne serait-ce que parce que ce soft totalitarisme fait le lit du totalitarisme islamiste. D'abord parce qu'il déstabilise les Etats-nations, ensuite parce qu'il détruit tous les anticorps des individus qui permettent de lutter contre la radicalisation. Encore parce que cette mondialisation financière et néolibérale s'appuie sur le consumérisme, sur l'abrutissement généralisé des populations et finalement sur leur enfermement dans la simple consommation et dans une misère sociale de plus en plus grande. Sous prétexte qu'il y a un danger islamiste, il ne faut pas refuser de remettre en cause le système tel qu'il est. C'est la raison pour laquelle l'insurrection par le vote que l'on observe un peu partout est une des formes de la colère des peuples. Il faudrait mieux que l'on prenne en compte cette colère, qu'on la comprenne et qu'on y réponde, plutôt que de laisser bouillir la marmite. Au lieu de cela, la réaction depuis quelques années consiste à transformer petit à petit nos institutions pour tenter de verrouiller le système démocratique. On voit très bien comment le système a exclu Bernie Sanders, comment l'establishment démocrate a d'ailleurs ouvertement triché pour favoriser Hillary Clinton. Ça leur a évidemment explosé à la figure, mais pour autant il y a bien là une forme de confiscation de la démocratie. De même en France, on voit comment le mécanisme des primaires essaie de contenir tout ce qui pourrait remettre en cause le système.

N'y a-t-il pas lieu d'être optimiste puisque François Fillon par exemple n'était pas le candidat de l'establishment et a fait mentir les prévisions tant politico-médiatiques que sondagères?

Oui, effectivement, on a François Fillon d'un côté. On a de l'autre Jean-Luc Mélenchon qui refuse d'entrer dans le cadre des primaires. On voit bien que ce système ne marche pas et qu'il craque de tous les côtés. Mais le tout est de savoir si l'on arrivera à remettre en cause ce qui est la base de ce soft totalitarisme, à savoir le pouvoir des multinationales à travers l'idéologie libre-échangiste.

Les peuples peuvent s'exprimer par leur vote, mais encore faut-il ensuite que les élus puissent agir conformément à leur mandat. Dans un monde de plus en plus complexe, global, rapide, interconnecté, n'y a-t-il pas une impuissance naturelle du politique? Est-ce à l'échelon national que le politique peut être vraiment en prise avec le réel?

Ce n'est pas à l'échelon national que les problèmes se régleront, mais l'échelon national sert prioritairement à exprimer la volonté des peuples. Pour le reste, nous avons laissé faire cette impuissance politique, elle a été organisée. Notre rôle de citoyen est d'imposer à nos politiques une obligation de puissance. Il s'agit pour nous de choisir les politiques qui auront la volonté de lutter contre ce système. Ça s'appelle la souveraineté. Lutter contre cette globalisation qui privatise la démocratie, cela peut se faire grâce à des politiques qui sauront refuser ce qui leur semble inacceptable, par exemple refuser les traités de libre-échange dans la mesure où ceux-ci sont une renonciation totale au modèle civilisationnel européen. Et pardon, ce n'est pas si compliqué de le refuser! J'ai le souvenir des propos du Général de Gaulle cité par Alain Peyrefitte dans C'était De Gaulle. Ce dernier lui parlait du traité de Rome et lui faisait remarquer que rien n'était prévu pour en sortir. De Gaulle répondait en substance: «C'est de la foutaise. Avez-vous déjà vu un grand pays être couillonné sous prétexte qu'il n'y a rien de prévu pour qu'il arrête d'être couillonné?». Il continuait en disant: «Quand on est couillonné, on dit «je suis couillonné, je m'en vais. C'est tout». C'est une question de volonté. Ça ne veut pas dire de se renfermer dans ses frontières comme on veut nous le faire dire. Mais ça veut dire réguler ce système. Il s'agit d'une juste régulation pour préserver les intérêts des citoyens.

Votre ouvrage se conclut par un appel à passer d'une gestion globale des

LAPRESSEENREVUE.EU

choses à une gestion locale. Le Small is beautiful publié en 1979 par l'économiste Ernst Schumacher est-il encore vraiment possible à l'heure des grandes ruptures technologiques que nous connaissons? N'est-ce pas utopique?

C'est non seulement pas utopique, mais ce sont même les nouvelles technologies dans ce qu'elles ont de positif qui peuvent nous aider. C'est par là qu'on peut retrouver une pleine souveraineté sur notre façon de vivre, de consommer, de nous mouvoir, etc. Tout achat est un acte politique. Par ces choix de consommation, on choisit de soutenir un système ou un autre. C'est par le retour à une échelle locale que nous allons de nouveau pouvoir maîtriser les flux économiques et retrouver un poids qui nous permettra de décider de notre avenir, de faire face à ce qui jusqu'à présent n'est qu'une concurrence déloyale. Reprendre une échelle locale permettra au citoyen d'avoir une prise et de répondre ensuite aux grands enjeux internationaux. Le système craque et l'on voit tout à coup l'Europe imposer à Apple une amende de 13 milliards d'euros pour tout ce dont elle a bénéficié comme largesses fiscales de la part de l'Irlande. Ça ne s'est fait que pour une raison: parce qu'il y a eu le Brexit et parce qu'il y a eu la remise en cause populaire des traités de libre-échange. C'est la voix des peuples qui a permis à l'Europe de retrouver son rôle. Il faut que l'Europe retrouve ce pour quoi elle a été fondée, à savoir la préférence communautaire. Au départ, il s'agissait de créer un marché intérieur, d'échanger entre pays qui auraient les mêmes conditions et qui œuvreraient ensemble parce qu'ils auraient la même vision et la même culture de ce que seraient les droits sociaux. Ceci a été complètement brisé en élargissant l'Europe de façon folle, en ouvrant les frontières au nom d'une idéologie libre-échangiste que ne pratiquent pas les autres grands ensembles du monde. Avec le Comité Orwell, nous avons voulu mettre des mots sur ce que les citoyens ressentent, parce qu'ils savent qu'on est en train de leur confisquer leur liberté, leur voix, leur souveraineté.

lefigaro.fr

LE FIGARO · fr

MAIS AUSSI

3) Claire O'Petit raconte ses premiers pas à l'Assemblée: "C'est incroyable le nombre de formalités"

Claire O'Petit, tout juste élue députée pour La République en marche, a raconté ce mercredi dans les Grandes Gueules ses premiers pas à l'Assemblée nationale. Celle qui a passé 10 ans dans les GG, a dévoilé en direct le contenu de sa mallette de parlementaire.

Elle en avait fait la promesse. Et elle l'a tenue. Après 10 années passées aux Grandes Gueules, la commerçante Claire O'Petit a fait son entrée à l'Assemblée nationale mardi, après avoir été élue dimanche députée (LREM) de la 5e circonscription de l'Eure. Et comme elle s'y était engagée, elle a ouvert dans les GG, ce mercredi, sa mallette de parlementaire. Une belle mallette en cuir noire bien remplie. "Nous avons déjà la lecture, avec le règlement de l'Assemblée, a énuméré la députée. Puis le livret d'accueil. Et puis, dans un boîte blanche, l'écharpe de député. Il y a aussi le macaron bleu-blanc-rouge, et la médaille de l'Assemblée."

L'hémicycle? "Tout petit". La bibliothèque? "Magnifique"

La désormais ex-Grande gueule qui a avoué avoir ressenti beaucoup d'émotions depuis dimanche soir, elle qui n'a comme bagage que son seul CAP de couture. "Il y a eu deux moments extrêmement forts. Quand pour la première fois on m'a appelé Mme la députée, dimanche soir. Et là, en découvrant l'écharpe de député".

Par contre, Claire O'Petit confesse n'avoir rien senti de particulier en découvrant l'hémicycle, "qui est tout petit". C'est en découvrant la bibliothèque, "magnifique", qu'elle a été "impressionnée".

"Formations et week-end d'intégration"

La députée, qui a annoncé qu'elle siégerait à la commission éducation de l'Assemblée, s'est par contre déclarée étonnée par toutes les formalités à laquelle tout nouveau parlementaire doit se plier. "Avec mon équipe nous sommes arrivés mardi au Palais Bourbon à 13h30, persuadés qu'à 15h30 nous aurions fini. Mais nous n'avons quitté l'Assemblée qu'à 22h30 et il faut que j'y retourne tout à l'heure pour des dossiers. C'est incroyable le nombre de formalités". Et cela ne s'arrête pas là: "Nous allons avoir une formation ce mercredi et demain. Et samedi matin à partir de 9h jusqu'à dimanche midi, il y a un week-end d'information à l'Assemblée".

P. Gril avec les GG

rmc.bfmtv.com



Un jardinier aménage minutieusement un parterre, sous un parasol, dans le parc de la Tête d'or à Lyon. JaHoVil/Flickr

Ce qui les fait tenir? Leur motivation pour le service public, un concept étudié depuis un quart de siècle. Ou, dit autrement, leur souci de l'intérêt général. Au regard de mes études, pour certaines menées avec ma collègue de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Suisse) Céline Desmarais, on est bien loin de l'image de «fainéants», voire de «feignants», qui colle encore à la peau de ces fonctionnaires.

Des changements managériaux à chaque élection

Les agents territoriaux, ce sont près de 2 millions de personnes (soit plus du tiers des fonctionnaires) qui travaillent sous l'égide de plus de 50.000 employeurs, de la petite commune rurale à la région, en lien avec plus de 600.000 élus locaux. De nombreuses sources de difficultés au travail se combinent, à commencer par la double hiérarchie, administrative et politique. La FPT fait actuellement l'objet de restrictions budgétaires et d'une recherche de maîtrise accrue des effectifs. Ses agents sont directement confrontés aux demandes pressantes des publics en difficulté et à la montée des exigences d'administrés se comportant parfois comme des clients. Ils subissent des changements managériaux avec des élections tous les cinq ou six ans, des réformes voire des restructurations comme la loi Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et la fusion des régions intervenue le 1er janvier 2016, ou la mutualisation de services intercommunaux.

Dans ce contexte, l'un des facteurs identifiés comme pouvant protéger ces agents de la souffrance au travail est leur motivation pour le service public. Dans la définition proposée en 2005 par la Belge Annie Hondegheem et le Néerlandais Wouter Vandenabeele, chercheurs en management public, il s'agit «d'une conviction, des valeurs et des attitudes qui dépassent l'intérêt personnel ou celui d'une organisation pour prendre en compte l'intérêt d'une entité politique plus vaste et qui induisent (...) une motivation pour tenir une conduite définie.»

Cette notion est étudiée depuis les années 1980 comme générant de la performance et des sentiments positifs par rapport au travail, dans le secteur public. Elle a été développée en réaction à une autre école, dite des choix publics, initiée au début des années 1960 par les économistes américains James Buchanan et Gordon Tullock, qui se focalise, elle, sur les motivations essentiellement financières des individus.

Engagement pour l'intérêt public, compassion, abnégation...

Nos travaux, publiés en 2012 dans la revue Politiques et management publique, ont quantifié pour la première fois les quatre dimensions de la motivation de service public chez des agents des collectivités locales françaises: attraction pour les politiques publiques, engagement pour l'intérêt public, compassion et abnégation. Les scores y sont comparables à ceux de 11 autres pays étudiés et s'échelonnent, pour ces différentes dimensions, entre 6,5 et 8,5 sur 10.

Néanmoins, nous avons identifié une forme de motivation de service public «à la française». En effet, les agents français la vivent avant tout comme un attachement à des questions de principes en faveur de l'intérêt général, plutôt que comme un engagement d'individu à individu. De plus, ils accordent une place centrale à l'État.

LAPRESSEENREVUE.EU

4) Les fonctionnaires territoriaux, tous fainéants, vraiment?

Claire Edey Gamassou

Comme les salariés du secteur privé, les agents des collectivités territoriales sont exposés à la souffrance au travail. Ils s'en protègent grâce au sentiment de servir l'intérêt général.



Photo Domaine public (via Pixabay)

Non, la souffrance au travail n'est pas réservée au secteur privé. Et oui, on peut être salarié d'une collectivité locale et se retrouver en burn-out. Un exemple? Bordeaux Métropole. Plus d'un an après le lancement de la mutualisation des services entre la Métropole de Bordeaux et des communes voisines, un rapport réalisé par un cabinet privé atteste de l'état de fatigue avancé des agents, aussi bien chez les cadres que chez leurs subordonnés. En cause, un changement mené au pas de charge, sans prendre en compte les implications sur le travail des employés –ceux de la direction des ressources humaines comprises.

Les employés de mairie font pourtant rarement parler d'eux, à l'image de la fonction publique territoriale (FPT) dont ils relèvent. Cette catégorie de fonctionnaires regroupe des métiers aussi divers que jardinier, agent d'un service d'état civil, Atsem (aide de l'enseignant) en petite section de maternelle, cantonnier, auxiliaire de puériculture, responsable de production culinaire (pour les cantines) ou encore sapeur-pompier professionnel. Seuls les éboueurs en grève font de temps en temps les gros titres dans les médias.

Les agents territoriaux français sont pourtant exposés, comme les salariés du secteur privé, aux maux du travail. Les travaux menés dans la continuité de ma thèse montrent qu'eux aussi peuvent connaître un niveau élevé de fatigue, l'une des trois composantes du burn-out dans sa définition scientifique –avec le cynisme et la perte d'accomplissement personnel. En dépit de la fameuse «sécurité de l'emploi», le surmenage et les conflits latents avec la hiérarchie ou entre collègues peuvent les pousser à envisager de quitter leur employeur, comme nous l'avons montré dans notre étude publiée en 2014.

Le niveau de cette motivation est aussi élevé chez les agents en position d'exécution que chez les cadres, selon notre étude publiée en 2014 dans la Revue internationale des sciences administratives. L'une de nos recommandations vis-à-vis du management serait d'ailleurs de s'appuyer plus largement sur le désir d'être utile de leurs collaborateurs, en concevant les tâches de telle sorte que les agents voient davantage le résultat de leur travail sur les clients et les usagers.

Pas de rempart absolu contre la fatigue

Néanmoins, la motivation de service public n'est ni une garantie de bien-être, ni un rempart absolu contre la fatigue.

Dans une étude en attente de publication, mais dont les analyses sont disponibles en ligne, nous avons mis en évidence des liens significatifs entre le niveau de fatigue et la surcharge de travail, les contraintes et les conflits latents mesurés dix-huit mois plus tôt. De façon surprenante, nous avons notamment observé qu'une surcharge de travail tend... à diminuer la fatigue, quand elle est accompagnée d'un soutien du supérieur.

Un autre facteur est associé à une diminution de la fatigue: un bon niveau de communication avec les élus et une communication de visu avec les collègues et les supérieurs. Cela apparaît dans une autre étude que j'ai menée en 2013 pour l'Observatoire social territorial de la mutuelle nationale territoriale.

Les exécutants plus exposés à la fatigue que les cadres

Par ailleurs, les exécutants (catégorie C) présentent des niveaux significativement plus élevés de fatigue que les cadres (catégorie A). Ces derniers, en revanche, sont proportionnellement plus nombreux à envisager de quitter la collectivité qui les emploie. Ces résultats traduisent une situation inégale entre ces deux catégories. Les subordonnés sont plus exposés aux facteurs de risques psychosociaux comme la charge de travail, l'absence ou le manque d'autonomie, ou encore la violence de la part du public. Les cadres, détenant plus de diplômes, bénéficient eux d'opportunités de mobilité plus nombreuses. À Bordeaux Métropole, ils seraient plus nombreux à avoir considéré utile de répondre au questionnaire sur leur état de santé adressé par le cabinet privé.

À l'issue de cette plongée dans une fonction publique mal connue, nous mesurons à quel point le sentiment de rendre service à la population peut se révéler fort chez les agents territoriaux. Un directeur des services techniques opérationnels d'une commune de montagne utilisant des chasse-neige le souligne dans notre enquête de 2014. «L'hiver, les agents attendent la neige avec impatience, c'est incroyable, souligne-t-il. Là ils se sentent vraiment utiles!» La reconnaissance témoignée par les usagers, visible dans des enquêtes qualitatives comme celle-ci, mériterait d'être étudiée aussi dans des enquêtes quantitatives.

«Pas trop froid, assise à rien faire?»

L'image de fonctionnaires cherchant à en faire le moins possible aurait-elle vécu? Les Français témoignent d'un grand attachement aux services de proximité, comme le montre l'enquête IFOP pour la MNT et SMACL Assurances réalisée en mars 2017. Et ont globalement une bonne opinion des fonctionnaires territoriaux.

Pourtant, certains médias et responsables politiques continuent à véhiculer de tels préjugés, qui peuvent générer un sentiment de lassitude chez les agents territoriaux. Une employée de mairie en zone rurale nous avait ainsi livré un témoignage édifiant. Un administré lui avait lancé cette remarque purement gratuite: «En hiver, vous n'avez pas trop froid, assise à rien faire?» Une politique adaptée de gestion des ressources humaines devrait veiller à encourager la reconnaissance du travail accompli de la part de l'encadrement mais aussi du public.

Ainsi, plusieurs leviers peuvent être actionnés efficacement pour prévenir la fatigue chez les fonctionnaires territoriaux, dont les effets ne sauraient être compensés par leur motivation personnelle pour le service public. Cela vaut dans une période de bouleversement majeur, comme à Bordeaux Métropole, mais aussi le reste du temps, quelle que soit la collectivité locale.

La version originale de cet article a été publiée sur The Conversation.



Claire Edey Gamassou (1 article)
Maître de conférences en sciences de gestion

slate.fr

IV) Code du travail: les licenciements, c'est maintenant?

Les services publics sont menacés



Régis de Castelneau
est avocat.



Syndicaliste de la CGT en grève devant le ministère de l'Economie à Paris, juin 2017. SIPA.
00811400_000005

Les médias amis de Jupiter, font une présentation édulcorée de ce que l'on nous prépare **pour mettre à bas le droit du travail français**. Pourtant, les informations et les bruits de couloir, dont on peut disposer, indiquent que la technostructure qui est à la manœuvre, pilotée depuis l'Élysée, nous concocte de jolies choses.

Il sera temps lorsque les projets d'ordonnance vont circuler de faire un point complet, mais il n'est pas inintéressant de prendre un peu d'avance. Des bruits insistants nous annoncent la fin du fameux **article L-122-12 du code du travail** qui a fait transpirer beaucoup de juristes, et qui s'appelle aujourd'hui **L 1224-1**. Il dispose :

« Lorsque survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société de l'entreprise, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise. »

Il y a des gens derrière le robinet

Cette réglementation tout à fait essentielle organise le transfert de tous les contrats de travail au nouvel employeur qui a repris une activité exercée par une autre entreprise, quelle que soit la forme de cette reprise. Cette mesure est très importante dans le domaine des services publics, ceux que l'on ne voit pas s'effectuer mais qui sont tout à fait essentiels pour notre vie de tous les jours.

À force de vivre dans une société complexe mais surtout très organisée, on oublie que, lorsque nos enfants mangent à la cantine, il y a quelqu'un qui a préparé la bouffe, que lorsque l'on dépose nos poubelles sur le trottoir, il y a des gens qui vont les ramasser et d'autres qui vont les traiter pour les éliminer. Et quand on ouvre notre robinet, l'arrivée de l'eau courante est due au fait qu'il y a des gens qui s'activent. Cela vaut pour les transports aussi, et pour toutes ces activités qui relèvent de ce que l'on appelle le service public. Mais qui est un domaine où la remise en concurrence périodique est obligatoire.

Ainsi par exemple, la société de restauration qui fournit les hôpitaux, les cantines, les prisons, etc. peut très bien perdre un marché à la remise en concurrence, les clients considérant que leur offre n'est pas la meilleure, la moins-disante comme on dit. La règle veut que le nouvel attributaire prenne en charge les contrats de travail en cours, qui liaient les salariés à l'ancien attributaire. La loi El Khomri avait, bien sûr, prévu de faire sauter cette règle protectrice des salariés. Pensez donc ! L'opposition des syndicats a permis qu'elle ne soit qu'un peu abîmée mais l'obligation de reprise est restée. Il semble que sur le Panthéon de l'Élysée, on en ait décidé autrement. Ce ne sont que des bruits, mais ils sont très inquiétants.

Le champ de la « propreté » est particulièrement concerné. Il s'agit de tout ce qui concerne la question des déchets, ménagers ou industriels, domaines ou les

salariés ne s'appellent plus « éboueurs » mais « agents ». Et aussi les activités de ménage, celui assuré par des « techniciens de surface », en général techniciennes, celles que l'on voit tôt le matin, se presser dans le métro ou sur les trottoirs, vers tous ces endroits qui devront être propres pour l'arrivée des cols blancs.

« La France doit réformer ! »...

Eh bien voyez-vous, comme le disent d'une seule voix Juncker, Schäuble, Merkel et Moscovici, « la France doit réformer ! » Non mais ! Les éditorialistes de la presse qui savent tout mais ne comprennent pas grand-chose, attendent avec gourmandise les trains de mesures qui non seulement ne feront pas reculer le chômage mais vont l'aggraver.

Pourquoi le passage à la trappe de l'« article L 1224-1 » du code de travail serait-il particulièrement pervers ?

Pour l'expliquer, prenons l'exemple de la question de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Ces services publics ont en général été délégués à des professionnels, des grandes sociétés de services dont il faut d'ailleurs passer son temps à dire du mal parce qu'elles font des profits, et en général font plutôt bien le boulot. Pour faire joli, elles appellent ça « la propreté » et emploient près de 400 000 salariés. En Île-de-France 60 % de ceux-là sont originaires de pays hors-UE. Et il suffit de les regarder aux culs des camions poubelles pour savoir de qui il s'agit. Ateliers non mixtes encore. Les grandes sociétés, pour des raisons d'efficacité mais aussi en raison des exigences justifiées des personnes publiques qui lancent les appels d'offres, ont mis en place des systèmes, de formation et d'intégration des populations d'origine immigrée qu'elles emploient. C'est peu connu et c'est dommage, car si le capital exploite, il n'est pas fou et se montre capable d'une intelligence à moyen terme. Les grands opérateurs savent, lorsqu'ils concourent à un appel d'offres, qu'ils peuvent le perdre. Mais ils ont cette garantie que dans ce cas les salariés seront repris par le nouvel exploitant qui en aura l'obligation.

...et les salariés trinquer?

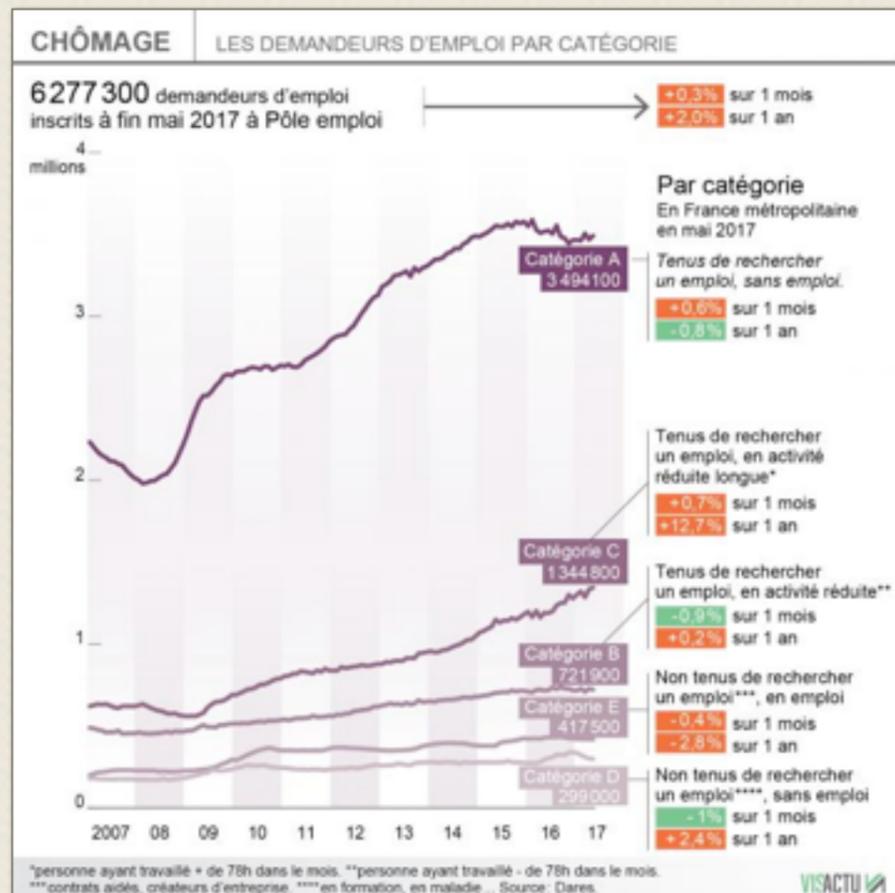
Imaginons que celle-là disparaisse. Conséquence : la société évincée sera contrainte de licencier tous les salariés auparavant affectés à cette activité qu'elle a perdue. On imagine la catastrophe. On imagine aussi la façon dont risque de se dérouler la concurrence avec une guerre des prix par le bas, où il sera facile de pratiquer un dumping salarial meurtrier. Pour faire le sale boulot, le boulot dur, ce ne sont pas les bras des immigrés, clandestins ou pas, qui manquent et qui sont prêts à tout accepter. Il sera facile d'être le moins disant, dès lors que les freins à l'exploitation auront sauté. « Il fallait à mon concurrent 20 personnes pour faire un boulot, je m'engage à le faire avec 10. Il les payait au-dessus du SMIC, je m'engage à essayer de les payer moins. En plus, j'ai des filières pour faire venir des immigrés dociles qui ne se mettront jamais en grève etc. » Caricature ? Est-ce si sûr ?

Le diable, jupitérien ou pas, se loge toujours dans les détails et il risque d'y en avoir beaucoup de cette sorte.

causeur.fr

Ce sont les premiers chiffres du chômage du quinquennat d'Emmanuel Macron. Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité a atteint en métropole 3,49 millions de personnes (+0,6 % en mai, soit 22 300 de plus qu'en avril), selon les chiffres du ministère du Travail publiés ce lundi.

Le chômage est reparti à la hausse en mai, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité augmentant de 0,6 % en France métropolitaine, selon les chiffres publiés lundi par le ministère du Travail, les premiers du quinquennat d'Emmanuel Macron.



Le nombre de chômeurs en catégorie A a ainsi progressé de 22 300 pour atteindre 3 494 100. Parallèlement, le nombre de chômeurs inscrits en catégories A, B ou C - ceux qui sont tenus de rechercher un emploi - a augmenté de 0,5 %, soit 25 800 personnes en plus, pour atteindre 5 560 800, un nouveau record.

En ajoutant les départements d'Outre-mer, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 0,6 %, à 3 750 900, et celui des catégories A, B et C de 0,5 %, à 5 864 000.

Sur un an, le chômage en catégorie A a reculé de 0,8 % en France métropolitaine et de 0,7 % avec les Dom, et augmenté de 2,3 % en catégories A, B et C en France métropolitaine et de 2,3 % avec le Dom.

Les effectifs de la catégorie D - notamment soutenus par plan de 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi annoncé par François Hollande début 2016 et qui a depuis été prolongé jusqu'à mi-2017 - ont diminué de 1,0 % le mois dernier en France métropolitaine et progressent de 2,4 % sur un an.

Au sein de la catégorie A, la hausse de mai a concerné toutes les catégories d'âge, qu'il s'agisse des jeunes (+0,3 %), des 25-49 ans (+0,8 %) ou des seniors (+0,5 %).

Sur un an, le total des jeunes chômeurs en catégorie A décroît de 6,1 %, celui des 25-49 ans recule de 1,2 % mais celui des seniors progresse de 3,3 %.

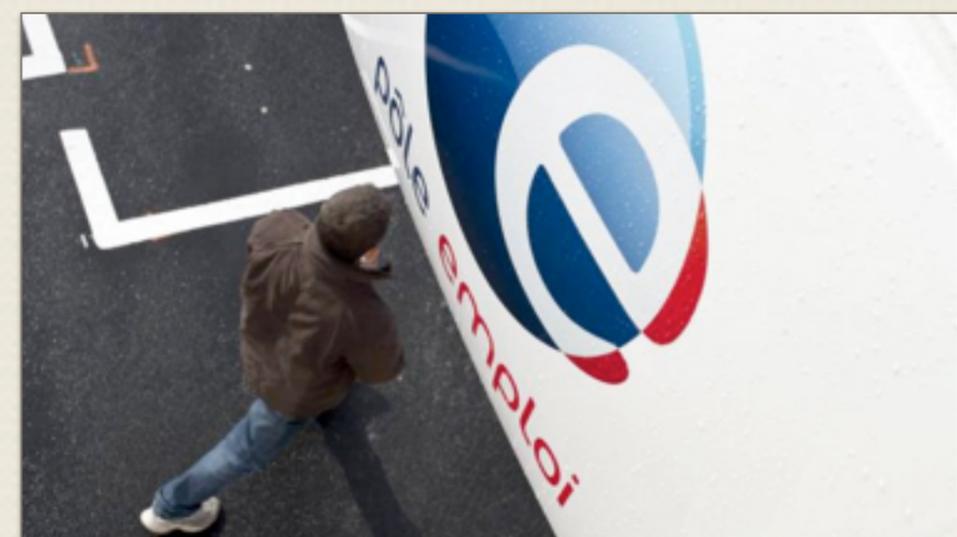
Le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi (en catégorie A, B ou C en France métropolitaine), considérés comme chômeurs de longue durée, progresse de 1,0 % sur un mois et recule de 0,4 % sur un an.

Leur proportion dans le nombre total de chômeurs progresse de 0,2 point sur un mois et recule de 1,2 point sur un an, à 43,9 %.

Muriel Pénicaud refuse de commenter

À l'inverse de ses prédécesseurs, la ministre du Travail Muriel Pénicaud ne commentera plus les chiffres du chômage, avait-elle annoncé, estimant que cet indicateur mensuel « ne reflète pas bien l'évolution du marché du travail » car il « peut être affecté, chaque mois, par différents événements de nature administrative ».

V) Chômage. 22 300 demandeurs d'emploi supplémentaires au mois de mai



Selon les chiffres publiés ce lundi par le ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 0,6% en mai. | Ouest-France

VI) Alexis Corbière explique pourquoi, contrairement à François Ruffin, il ne se paiera pas au Smic



Alexis Corbière. © AFP



Sébastien Tronche
sebastien.tronche@europe1.fr

François Ruffin a déjà fait savoir que, lui député, il se paiera au Smic. Une promesse de campagne que le député de la Somme est décidé à tenir. Un geste symbolique mais qui pose néanmoins un sérieux problème : tous les autres députés La France insoumise sont désormais interrogés sur cette initiative ; les voici donc obligés de justifier le fait qu'eux, ne se paieront pas au salaire minimum. C'est ce que vit Alexis Corbière ce lundi 26 juin.

Invité de RTL, le néo-député de Seine-Saint-Denis explique donc pourquoi lui, contrairement à François Ruffin, ne se paiera pas au Smic à l'Assemblée nationale :

Je suis pour un truc que chacun soit dans une réalité en fonction de ses revenus, de son patrimoine. J'ai peut-être pas le même patrimoine que François Ruffin qui est un type admirable. Il faut que chacun soit dans une réalité qui fait qu'il ne voit pas ses conditions de rémunération baisser. Mais je ne crois pas que ce sera le cas de François Ruffin. C'est très bien. Il faut être des parlementaires exemplaires. Il ne vivra pas avec le Smic François Ruffin, il a d'autres sources de revenus. Il gardera l'équivalent d'un Smic sur sa pension de parlementaire.

Alexis Corbière lui ne le fera pas car, dit-il, il n'a "pas de patrimoine", "aucune de famille qui a de l'argent". "Je ne possède rien à part un vélo", poursuit l'élus Insoumis, ajoutant :

Je ne m'enrichirai pas là-dedans mais j'aurai des conditions de travail qui permettront d'avancer.

Après son élection "miracle" à l'Assemblée nationale, François Ruffin avait aussitôt annoncé qu'il se paierait au Smic pour tenir l'un de ses trois engagements de campagne. "J'ai pris trois engagements auprès des électeurs (...) Donc j'ai proposé trois lois à mes électeurs que je m'appliquerai à moi-même pour montrer qu'on pouvait faire de la politique différemment : me payer au Smic, avoir un mandat révocable si 25% des électeurs inscrits dans ma circonscription souhaitent que je dégage et je ferai gérer mes réserves parlementaires, c'est-à-dire 140.000 euros par an, par un jury populaire tiré au sort", avait déclaré le réalisateur de Merci patron ! sur RTL.

5) Formations "bidons" : deux chômeurs vont déposer un recours contre Pôle emploi



"L'inspection du travail a été saisie et plus aucun demandeur d'emploi n'a été envoyé au sein de cet organisme", a réagi Pôle emploi @ PHILIPPE HUGUEN / AFP

Les deux demandeurs d'emploi décrivent des "conditions matérielles ahurissantes" de formation et estiment avoir été sanctionnés pour les avoir dénoncées au moment des faits.

Deux demandeurs d'emploi, soutenus par la CGT-Chômeurs qui dénonce des "formations bidons", vont déposer un recours mardi contre Pôle emploi à la suite de leur exclusion d'un stage, après en avoir dénoncé les conditions et le contenu.

Des "conditions matérielles ahurissantes". Les deux plaignants souhaitent suivre un cursus en cuisine et avaient été envoyés en juin 2016 auprès de l'organisme ISP par Pôle emploi, "de manière très précipitée", a expliqué leur avocate, Me Emilie Videcoq. "Conditions matérielles ahurissantes", "locaux quasiment insalubres", intervenant "formé pour dispenser des cours à des serveurs" et non à des cuisiniers : plusieurs stagiaires avaient dénoncé publiquement à l'automne leurs conditions de stage.

50.000 euros pour le préjudice financier et moral. "Pôle emploi, en tant qu'organisme financeur, a des obligations de contrôles préalables concernant la qualité du contenu de la formation", a fait valoir Me Videcoq qui demande 50.000 euros pour chacun de ses clients, au titre du préjudice financier et moral subi. À l'époque des faits, l'un a été exclu de la formation et l'autre n'a pas été convoqué à l'examen. Des sanctions pour avoir protesté, selon eux.

Des demandeurs d'emploi en majorité satisfaits par les formations. "L'inspection du travail a été saisie et plus aucun demandeur d'emploi n'a été envoyé au sein de cet organisme", a réagi Pôle emploi qui précise que, selon une enquête réalisée en mars 2017, 87,3% des demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une formation en ont été satisfaits ou très satisfaits.

Un rassemblement de soutien mardi. La CGT-Chômeurs appelle à un rassemblement de soutien mardi à 10 heures devant la direction générale de Pôle emploi à Paris. Selon elle, le plan "500.000 formations", lancé en 2016, a été "mis en place en dépit du bon sens" et a pour seul objectif de "dégonfler les chiffres du chômage". Si le recours n'aboutit pas, l'action se poursuivra devant le tribunal administratif a prévenu Me Videcoq.

europe1.fr

lelab.europe1.fr



LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue